

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du XXXX, arrêtant le projet de PLUI-HM.

Le Président

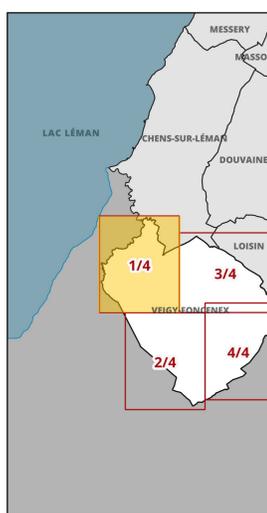
MAÎTRISE D'ŒUVRE :

EPODE, LOUP/MENIGOZ, AERE, NALISSE, AID, ATEMA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT, CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES



N° de planche : 1/4 SECTEUR : NORD-OUEST
Échelle : 1:2 600
Date d'édition : 03/02/2025

N° de dossier : 22009



ZONAGE
Contours de zonage
(se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU

- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
- Corridors écologiques
- Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
- Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
- Jardins, parcs
- Réservoirs de biodiversité boisés
- Réservoirs de biodiversité littoraux
- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Réservoirs humides
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides
- Boisement
- Trame végétale
- Haie
- Haie
- Arbre remarquable
- Points de vue

Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti
- Petit Patrimoine

- Emplacements réservés**
- Emplacements réservés aux voies publiques
 - Emplacements réservés aux ouvrages publics
 - Emplacements réservés aux installations d'intérêt général
 - Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques
 - Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
 - Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
 - Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

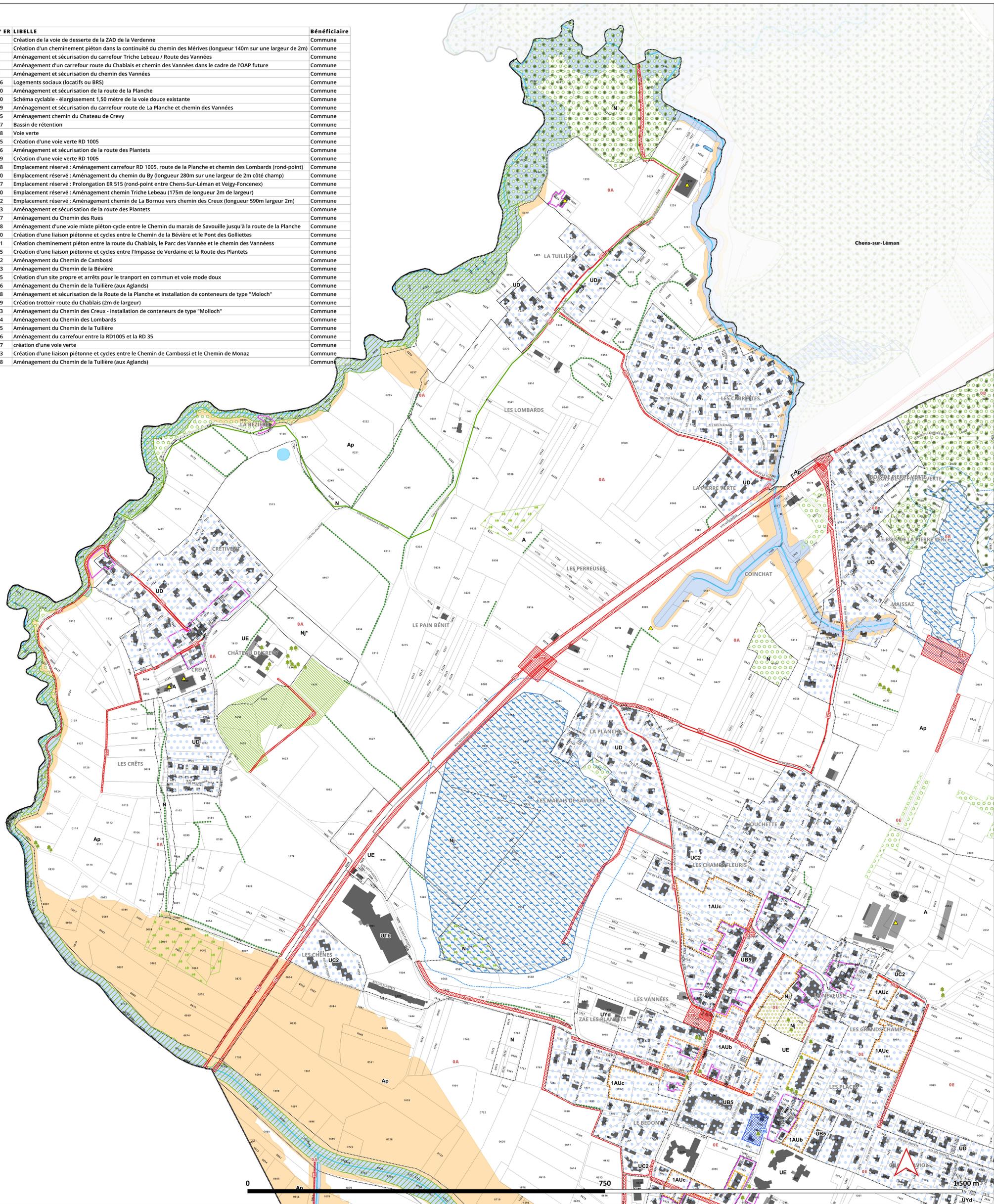
- Périmètre travaux autoroute A412
- Périmètre DUP autoroute A412
- Voies de circulation à créer, modifier ou conserver

Autres prescriptions

- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) (sans règlement)
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de projet
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Changement de destination - activités
- Changement de destination - patrimonial

- INFORMATIONS**
- Bande littorale des 100 mètres
 - Espace proche rivage
 - Cours d'eau hors EBF
 - Bâtiment agricole
- CADASTRE & CONTEXTE**
- Domaine public et routes
 - Section cadastrale
 - Parcelles
- BÂTIMENTS CADASTRÉS**
- Bâtiment en dur
 - Construction légère
 - Limites de Thonon Agglomération
 - Limites communales
 - Surfaces en eau et cours d'eau

N° ER	LIBELLE	Bénéficiaire
67	Création de la voie de desserte de la ZAD de la Verdene	Commune
68	Création d'un cheminement piéton dans la continuité du chemin des Mérvies (longueur 140m sur une largeur de 2m)	Commune
70	Aménagement et sécurisation du carrefour Triche Lebeau / Route des Vannéees	Commune
73	Aménagement d'un carrefour route du Chablais et chemin des Vannéees dans le cadre de l'OAP future	Commune
74	Aménagement et sécurisation du chemin des Vannéees	Commune
126	Logements sociaux (locatifs ou BRS)	Commune
160	Aménagement et sécurisation de la route de la Planche	Commune
170	Schéma cyclable - élargissement 1,50 mètre de la voie douce existante	Commune
179	Aménagement et sécurisation du carrefour route de La Planche et chemin des Vannéees	Commune
185	Aménagement chemin du Chateau de Crevy	Commune
187	Bassin de rétention	Commune
188	Voie verte	Commune
215	Création d'une voie verte RD 1005	Commune
216	Aménagement et sécurisation de la route des Plantets	Commune
219	Création d'une voie verte RD 1005	Commune
258	Emplacement réservé : Aménagement carrefour RD 1005, route de la Planche et chemin des Lombards (rond-point)	Commune
260	Emplacement réservé : Aménagement du chemin du By (longueur 280m sur une largeur de 2m côté champ)	Commune
267	Emplacement réservé : Prolongation ER 515 (rond-point entre Chens-Sur-Léman et Veigy-Foncenex)	Commune
270	Emplacement réservé : Aménagement chemin Triche Lebeau (175m de longueur 2m de largeur)	Commune
272	Emplacement réservé : Aménagement chemin de La Bornue vers chemin des Creux (longueur 590m largeur 2m)	Commune
273	Aménagement et sécurisation de la route des Plantets	Commune
297	Aménagement du Chemin des Rues	Commune
298	Aménagement d'une voie mixte piéton-cycle entre le Chemin du marais de Savouille jusqu'à la route de la Planche	Commune
300	Création d'une liaison piétonne et cycles entre le Chemin de la Bévière et le Pont des Gouliettes	Commune
301	Création cheminement piéton entre la route du Chablais, le Parc des Vannéees et le chemin des Vannéees	Commune
305	Création d'une liaison piétonne et cycles entre l'Impasse de Verdaine et la Route des Plantets	Commune
312	Aménagement du Chemin de Cambossi	Commune
313	Aménagement du Chemin de la Bévière	Commune
315	Création d'un site propre et arrêts pour le transport en commun et voie mode doux	Commune
316	Aménagement du Chemin de la Tuilière (aux Anglans)	Commune
318	Aménagement et sécurisation de la Route de la Planche et installation de conteneurs de type "Moloch"	Commune
319	Création trottoir route du Chablais (2m de largeur)	Commune
323	Aménagement du Chemin des Creux - installation de conteneurs de type "Moloch"	Commune
324	Aménagement du Chemin des Lombards	Commune
325	Aménagement du Chemin de la Tuilière	Commune
326	Aménagement du carrefour entre la RD1005 et la RD 35	Commune
327	Création d'une voie verte	Commune
333	Création d'une liaison piétonne et cycles entre le Chemin de Cambossi et le Chemin de Monaz	Commune
338	Aménagement du Chemin de la Tuilière (aux Anglans)	Commune



Sources de données : IGNBDTOPO, TA, EPODE, GPU, PCI 07-2024